

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA  
Fitiavana-Tanindrazana-Fandrosoana

-----ooOoo-----

MINISTERE DE LA JUSTICE



SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION GENERALE DES PROGRAMMES ET DES RESSOURCES

-----  
COORDINATION DU PROJET D'APPUI A LA JUSTICE A MADAGASCAR

-----ooOoo-----

N° 500-MJ/SG/DGPR/PAJMA/21

## APPEL A CANDIDATURE

En 2020, le Ministère de la Justice a reçu l'appui de l'Agence Française de Développement dans la mise en œuvre d'un **Programme d'Appui au Secteur Pénitentiaire ou projet « FANARENANA »** avec comme objectif global d'améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire, et des conditions de vie et de réinsertion des personnes détenues dans les Etablissements pénitentiaires. Les objectifs spécifiques du projet sont : (i) mettre en œuvre auprès des Etablissements pénitentiaires ciblés les mesures de riposte à la COVID 19, (ii) améliorer les conditions de vie des personnes détenues, (iii) renforcer la capacité de l'administration pénitentiaire et la gestion des Etablissements pénitentiaires et (iv) coordonner, piloter, suivre et évaluer les activités. La durée du projet s'étale jusqu'en 2025.

Dans le cadre du pilotage, de la coordination et du suivi-évaluation des activités du projet FANARENANA, le Ministère de la Justice invite toutes personnes désirant soumettre leur candidature au poste de « **comptable** » au sein dudit Projet, à manifester leur intérêt.

Rattaché au Chef de service financier, il est chargé principalement d'appuyer en tant que de besoin l'ensemble du travail comptable lié aux financements de l'AFD :

- i. Réceptionner et vérifier l'exhaustivité des pièces comptables, avant leur envoi au Chef du Service Financier
- ii. Saisir sur logiciel les écritures comptables, après visa par le Chef du Service Financier
- iii. Préparer les ordres de virement/chèque bancaire et état de paiement (en numéraires) pour le règlement des dépenses

### DESCRIPTION DU POSTE :

Les attributions du comptable sont :

- S'assurer que les dépenses proposées ou encourues sont conformes aux réglementations nationales et aux procédures de l'AFD
- Tenir la comptabilité publique
- Appuyer les consortia/OSC dans l'application des écritures comptables

### PROFIL :

Le comptable doit :

- Être disposé à signer un contrat à durée déterminé de 48 mois
- Être intègre et de bonne moralité
- Être titulaire d'un diplôme de licence en Gestion, Finances et comptabilité, ou dans une discipline apparentée
- Avoir au moins trois (03) années

- Veiller à la fiabilité du système comptable
- Préparer et consolider les états financiers
- Préparer les états de régularisation budgétaires auprès du Trésor
- Etablir des rapports financiers périodiques
- Procéder au rapprochement bancaire
- Répondre aux observations formulées à l'issue d'audits internes et externes
- S'occuper des relations avec la banque et le Trésor public
- Assister le Chef du service financier dans le billetterie des approvisionnements de fonds
- Appuyer le service financier dans toutes les tâches comptables liées aux deux projets sur financement de l'AFD
- S'acquitter de toutes autres tâches connexes qui pourraient lui être confiées

- d'expérience professionnelle dans le domaine de la comptabilité, des finances, du budget ou de l'administration
- Avoir une bonne maîtrise des langues Malagasy et français
- Maîtriser l'outil informatique
- Avoir une bonne capacité relationnelle
- Avoir le sens de l'initiative
- La connaissance d'un logiciel comptable est un atout

Le dossier de candidature comprenant **une lettre de motivation, un curriculum vitae avec photo et adresse physique, les coordonnées téléphoniques ainsi qu'électroniques, les copies certifiées des diplômes et attestations, sous pli fermé avec mention : « CANDIDATURE POUR LE POSTE DE COMPTABLE DU PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR PENITENTIAIRE FANARENANA »**, doivent parvenir à l'adresse suivante :

**Madame le Coordonnateur du Projet d'Appui à la Justice à Madagascar, Ministère de la Justice, Villa ROSALIE sise au lot VK 53, 2ème étage, Anjohy Antananarivo.**

**Date limite de dépôt des candidatures : 15 NOVEMBRE 2021 A SEIZE (16) HEURES**  
**Tout dossier incomplet, non conforme, comportant une fausse déclaration ou des falsifications, ou arrivé en retard sera purement et simplement rejeté.**

Antananarivo, le 13 Octobre 2021

**Le Coordonnateur du Projet (p.i.)**

